



Le Président MERELLE, Guy
8 Rue Salvador Allende
02500 – HIRSON
Tél : 03.23.58.41.68 ou 06.63.28.68.64
EMAIL : guymerelle@hotmail.fr

ASSEMBLEE GENERALE de la 492° Section de la Médaille Militaire
d'HIRSON et du Pays de Thiérache, le SAMEDI 16 février 2019 dans les
locaux de l'Escadron 17/9 de la Gendarmerie Mobile à HIRSON

+++++

En ce SAMEDI 16 FEVRIER 2019 à 10 H 30 et en ma qualité de
Président, je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la 492°
Section de la Médaille Militaire D'HIRSON et du Pays de Thiérache.

J'accueille avec plaisir :

- : Mr BRICOUT, Jean Louis, Député de l'Aisne
- : Mr Jean Jacques THOMAS, Maire d'HIRSON - Président de la Communauté de Communes des Trois Rivières.
- : Mme ITTELET, Isabelle, Conseillère Régionale et départementale qui représente Mr
- FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne.
- : Mr MOUFLARD et Mme FOURNIER, Anne Marie, Conseillers Départementaux.
- : Mr DAVENNES, Joël, Trésorier Départemental. et responsable National des EFFECTIFS de la SNEMM et représentant notre Président Général Mr
- MARTIN, Jean Paul.
- : Mr ANUSET, Jean Marc, Président Départemental des Médailleurs Militaires de l'Aisne et Président de la Section des M.M. de VERVINS.
- : Mr CARON, Henri, Lieutenant-Colonel, délégué du Souvenir Français 02 et Président Association CHARS et BINDES
- : Mr RUTON, Robert, Président Honoraire de notre 492 ° Section
- : La Lieutenante, Commandant la Brigade de Gendarmerie d'HIRSON ou Représentée par X...
- : L'Adjudant-Chef GRAVIER représentant le Capitaine KIPPEURT, Commandant l'Escadron de GM à HIRSON.
- : Mrs les Présidents, Vice-Présidents et Membres des Sections voisines des M.Militaires.
- : Mr DELABRE, Pierre, Président du Comité de l'Ossuaire d'EFFRY
- : Mme SCOUPE, Laurence, Présidente de l'Association IN Mémorial du G.de GAULLE
- : Mr BEGHUIN, Bernard, Président de la FNACA à HIRSON
- : Mr VALLIER, Michel, Président ACPG –CATM d'HIRSON
- : Mr CHEMIN, Jean Marie – Président cantonal ACPG – CATM
- : Mme COHIDON, Sylvie – Présidente de l'ADIF à HIRSON
- : Mme BURLOT, Madeleine, Vice-Présidente de l'ADIF à HIRSON.
- : Mr FIECHA, Pierre, Président de l'Amicale des Porte-Drapeaux de LE NOUVION/LA CAPELLE et HIRSON et Vice-Président de notre Section.
- : Messieurs et Mesdames les Portes Drapeaux et responsables des diverses associations patriotiques et du monde Combattant.
- : Les correspondants de Presse et vous mes chers camarades que je remercie d'être venus nombreux, ce qui démontre l'attachement que vous portez à notre Section.

Je vous transmets les excuses de :

- : Sous-Préfète de l'Arrondissement de VERVINS
- : Mme SAYOS, notre Présidente Générale de la SNEMM, représenté par Mr DAVENNES, Joël
- : Mr DESHAYES, Dominique, Délégué Général de la SNEMM.
- : Le Commandant HOLLARD, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de VERVINS.

Ainsi que certains de nos adhérents et personnalités invités, retenus par l'âge, la maladie ou encore d'autres raisons ou occupations.

Je tiens publiquement à remercier tous les élus et l'ensemble des responsables des diverses associations, ici présents. Votre présence parmi nous, dénote tout l'intérêt que vous portez aux Associations patriotiques comme la nôtre. Cela nous conforte et nous incite grandement à continuer à agir et à nous regrouper pour promouvoir, surtout auprès des générations plus jeunes, la transmission du devoir de mémoire, dont nous sommes porteurs

TEXTE :

Avant de commencer mon discours, je tenais à remercier toutes les personnes, Qui, bénévolement, n'ont pas compté, ni leur temps, ni leurs efforts, pour mettre sur pied cette AG. J'y associe également tous responsables ou personnalités pour l'aide qui nous ont apportée pour le bon déroulement de cette réunion.

TEXTE :

A la mémoire de nos anciens Médaillés disparus Mrs DEVIN, René et BIENFAIT, Bernard, respectivement ancien Président et Trésorier de notre Section sans oublier Mr VAZARD, Maurice, Ancien Président de la Section voisine de SAINT MICHE et Mme LEGAL, Veuve de Médaillé Militaire mais aussi à nos défunts membres de la SNEMM et de nos militaires décédés sur les théâtres d'opérations pour la sauvegarde de la liberté mais aussi car ne les oublions pas à la mémoire des hommes et femmes de nos forces de sécurité, qu'ils soient gendarmes ou policiers sans oublier tous les pompiers qui ont donné leur vie pour nous venir en aide.

Pour tous ces hommes et femmes, je vous demanderai à tous et toutes de vous lever et d'observer une minute de silence.

MERCI

Avant de rentrer dans le détail de ce discours, je voulais m'attarder un moment sur l'année 2018 qui vient de s'écouler et qui a vu les célébrations du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Je tenais à rendre hommage à tous les participants, hommes, femmes et enfants de tous milieux, qui ont contribué sous toutes ces formes dans les diverses manifestations patriotiques, à honorer la mémoire collective de tous ceux et celles qui sont tombés au champ d'honneur sous les balles ennemies pour que nous puissions continuer à vivre dans un monde libre. Je pense que l'on ne le rappellera jamais assez alors, aujourd'hui, plus que jamais, j'ai une pensée pour toutes ces personnes décédées et celles qui ont été meurtries dans leur chair en se retrouvant handicapées à vie ou encore celles qui ont perdu durant ses combats un grand père, un père, un frère, un ami ou tout être qui leur était cher.

J'en profite pour saluer publiquement l'admirable dynamisme et la constante ferveur de notre SECTION mais aussi les ANCIENS COMBATTANTS et les PORTE-DRAPEAUX , qui sont la preuve vivante d'une vitalité certaine en témoignant en tous lieux et en tout temps, par leurs actions et leur travail, le devoir de mémoire et le témoignage permanent du sacrifice et du courage de nos glorieux aînés et en associant, bien sûr, le courage de nos soldats français, quels que soient l'époque et le théâtre de leur engagement

EVENEMENTS en 2018 concernant notre SECTION :

=====

DECES :

=====

DEVIN, René – BIENFAIT, Bernard - Mme LE GAL (Vve MM) -

MUTATION :

=====

FLAMANT, Gilles à la Section de SAINS RICHAUMONT

ADHESIONS :

=====

VAN LANCKER, Patrick : Nouveau Président Départemental de l'UNPRG 02 -

MONDREPUIS

HOUBION, John qui demeure à RUMIGNY (08)

Un petit mot également pour notre section sœur et voisine de ST MICHEL après le décès de VAZARD, Maurice ; Je tenais à saluer le nouveau Président en la personne de Mr DUSSARD, Patrice que beaucoup de monde connaît car il était MAJOR à la brigade de Gendarmerie d'HIRSON.

ARTICLES :

=====

1)- Un changement de PRESIDENT GENERAL à la SNEMM en 2018 :

Dans mon discours de l'AG 2018, je vous avais déjà évoqué les tensions au niveau national entre le Président National et certains membres de la SNEMM.

A l'origine d'un emballement médiatique surréaliste et sans précédent, né de certains responsables de sections de notre société, ces attaques contre Mr Jean Paul, MARTIN, notre ancien président national ont bien souvent été déformées, amplifiées, voire extrapolées par des articles, lettres, messages et autres dont l'origine de leurs auteurs n'avaient pour unique but que de le faire démissionner. Les raisons de ces agissements sont multiples mais il faut savoir que la remise en ordre de certaines sections, notamment sur le plan financier, y tient une bonne et large place.

- Pour agir ainsi, fallait-il que ces FRONDEURS et de leurs postures égotiques tremblent à l'idée des changements et des contrôles annoncés pour leur faire perdre tout sens de la mesure en assimilant ces MESURES et CONTROLES en FAUTES et CONNERIES et ceci pour mieux faire passer leur message. Pour les autres raisons, je ne m'étendrai pas plus et je laisserai à chacun d'entre nous de penser ce qu'il veut sur ces manières d'agir que personnellement, je dénonce publiquement en fermement.

Bien entendu, on peut être en désaccord, même profond, avec les décisions prises par notre ancien président ou encore sur la manière dont elles ont été appliquées, mais reconnaissons aujourd'hui que ces mesures prises étaient plus que nécessaires et justifiées. Alors je terminerai en mon nom mais aussi au nom des adhérents de notre section, par adresser un grand merci à Jean Paul MARTIN pour le travail effectué durant son mandat au sein de la SNEMM.

Maintenant, il nous faut tourner la page et ne penser qu'à l'avenir de notre Société Nationale qu'est la SNEMM. Les principales missions restent les mêmes à savoir la SAUVEGARDE et la TRANSMISSION du DEVOIR de MEMOIRE. Alors souhaitons tous une bonne chance à notre nouvelle Présidente Madame SAYOS, Maryvonne ainsi qu'à tous les membres de sa nouvelle équipe dont nous avons la chance de compter parmi nous, aujourd'hui, un des leurs, en la personne de Mr DAVENNES, Joël, Responsable du Service des Effectifs.

QUE DIRE DE NOTRE SECTION ? QUELS SONT LES BUTS QUE NOUS NOUS FIXONS ET LES MISSIONS QUI NOUS SONT DEVOLUES

=====

Tout d'abord et à tous les niveaux, qu'ils soient : national, départemental ou communal, les manifestations et associations, patriotiques, ont été créés en vue de développer le culte du souvenir et de le répandre au fil des années et donc des générations.

Ces associations patriotiques en général et sous toutes ces formes et ses dénominations, sont le poumon vital de la MEMOIRE COLLECTIVE et VIVANTE ; quelle que soit la commune ou la ville où elles sont implantées.

Nous concernant, notre SECTION rassemble des porteurs de la Médaille Militaire, des anciens combattants et des victimes de guerre.

Notre but est de resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui doivent unir tous les porteurs de la Médaille Militaire et assurer la défense constante de l'honneur, de la dignité et de la valeur de cette décoration.

Mais, elle se doit aussi d'aider ses adhérents dans la défense de leurs droits d'anciens combattants et de victimes de guerre et de leur assurer un concours moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin.

N'oublions pas que dans l'appellation SNEMM, (le « E » veut dire : Entraide », c'est à dire qu'il nous revient le rôle, de nous, les responsables des SECTIONS, de faire bénéficier ses adhérents et leurs familles des avantages offerts par l'Association de l'Orphelinat et des œuvres des Médaillés Militaires, lorsque le moment s'en fait sentir.

Ceci dit et comme chaque année, des inquiétudes m'envahissent quant l'avenir de nos SECTIONS ?

Aujourd'hui dans notre SECTION, nous sommes encore 26 TITULAIRES de la médaille + 7 membres associés et 1 Dame d'Entraide, mais dans dix ans, combien seront nous et combien d'entre nous seront encore capables de participer aux cérémonies. Il nous faut assurer l'avenir. Voilà une question que l'on doit se poser en permanence, si on ne veut pas employer des mots comme « disparition » ou encore « dissolution » par manque d'effectifs ?

Nous concernant et faute d'adhérents, la seule voie sera peut-être de se rattacher à d'autres SECTIONS et ainsi marier nos destins respectifs pour éviter de mourir seul dans son coin.

Ce constat est aussi vrai pour les autres ASSOCIATIONS patriotiques dont bon nombre de présidents et responsables sont présents dans cette salle. Gérer le présent, c'est bien mais n'oublions pas, surtout, que de PREVOIR l'avenir, c'est encore mieux.

PENSEE et RECONNAISSANCE :

=====

Le **lieutenant-colonel Beltrame** tué dans l'Aude alors qu'il s'était mis en première ligne pour sauver des otages dans la nuit de vendredi 23 à samedi 24 mars 2018 dans un supermarché de Trèbes.

Cet acte de bravoure, salué unanimement, n'a surpris personne parmi ses proches. L'héroïsme faisait partie intégrante de sa personnalité. Devant cet acte de bravoure et cet exemple, je me devais d'avoir une pensée pour lui aujourd'hui car nous nous devons tous d'être reconnaissant à l'homme qu'était ce jeune officier de la Gendarmerie pour qui, sa raison de vivre, même au péril de sa vie, était de défendre la patrie.

RUBRIQUE NOUVEAUTES :

=====

CARTE DE COMBATTANT :

===== Le Président de la République a décidé d'attribuer la CARTE DE COMBATTANT dans le cadre de la LOI DE FINANCES 2019, aux soldats français déployés en ALGERIE du 02 JUILLET 1962 et le 01 JUILLET 1964 à la suite des accords d'EVIAN. 50000 Soldats sont concernés avec ces accords pour l'obtention de la carte de combattant. Jusqu'à présent l'ETAT considéré que l'état de guerre était terminé le 02 juillet 1962, d'où les raisons pour laquelle les soldats français présents en ALGERIE après cette date ne pouvaient pas bénéficier de cette carte même, si les violences se sont poursuivies après la proclamation de l'indépendance algérienne. La délivrance de cette CARTE donne ainsi droit à l'obtention de la CROIX DU COMBATTANT sans oublier la demie part en plus pour les impôts après 75 ans.

ACTES ETAT CIVIL :

=====

Le CODE CIVIL énumère dans plusieurs de ses articles les énonciations que doivent contenir les actes de l'ETAT CIVIL. Dorénavant, il est possible d'y faire figurer certaines décorations dans la marge de son Etat-Civil. Celles-ci relèvent strictement de l'INSTRUCTION GENERALE du 11 MAI 1999. C'est ainsi que peuvent figurer, si les intéressés le demandent, et qu'ils peuvent le justifier par des documents officiels, les décorations suivantes.

Chevalier, Officier dans le grade de la LEGION D'HONNEUR – Compagnon de la Libération – Médaille Militaire – Chevalier et Officier dans le grade de l'ONM – la Croix de Guerre 14/18 – Croix de Guerre 39/45 - Croix de Guerre TOE – Croix de la Valeur militaire – Médaille de la Résistance Française.

Pour ceux et celles que cela intéresse, ils ou elles devront établir un document CERFA 11531-01 et 51206-02 qui sont téléchargeables sur INTERNET : Rubrique : SERVICE-PUBLIC.FR.

RUBRIQUE : EFFECTIFS :

=====

Concernant notre SECTION : Nous avons : 26 Membres Titulaires – 7 Membres Associés avec 4 Dossiers à la Chancellerie et 1 Dame d'Entraide. Total : 34.

EFFECTIF de la SNEMM au 31 DECEMBRE 2018 : Je parle sous le couvert de notre responsable National, ici présent, Mr DAVENNES, Joël, chargé des EFFECTIFS à PARIS, qui me corrigera, si je me trompe.

(791Sections et 84 UD)

Au 03 Octobre 2018, la SNEMM comptait 43005 adhérents répartis comme suit :

- * 28792 membres titulaires
- * 4300 membres associés
- * 9913 dames d'entraide

Dans les trois trimestres de l'année 2018 il a été enregistré 1 409 adhésions, pour 3 340 pertes. Soit 1931 Pertes Adhérents (décès, démissions, radiations).

Le nombre de sociétaires enregistré en tant qu'anciens combattants est de 6 249.

La déflation des effectifs, par rapport à l'année 2017 est de 2666 Adhérents dont 1905 Membres Titulaires de la médaille.

ANNEE	EFFECTIF TOTAL	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES ASSOCIES	DANES D'ENTRAIDE
2010	60000			
2011	58600			
2012	57860			
2013	55576	38964	4484	12128
2014	53205	36803	4526	11876
2015	49642	33928	4442	11272
2016	47785	32351	4453	10981
2017	45119	30446	4316	10357
2018 (Octobre)	43005	28792	4300	9913

En 2013, nous étions 39000 titulaires de la MEDAILLE MILITAIRE. Fin 2018, nous sommes plus que : 28800, soit une perte de 10200 Adhérents, titulaires de la Médaille Militaire en 5 ans. Le nombre de Sociétaires à la SNEMM est passé de 60000 en 2010 à 43000 en 2018, soit une perte de 17000 Adhérents. Si, cette déflation persiste dans les années à venir, une grande réforme sera obligatoirement faite au niveau des STRUCTURES ce qui m'amène à penser que, faute d'adhérents, bon nombre de SECTIONS devront, soit fusionner ou se rattacher à une UNION DEPARTEMENTALE à défaut de se rattacher entre elles car non prévu dans nos statuts. Je pense qu'à PARIS, on prépare déjà cette forme de restructuration qui sera inéluctable dans les années à venir.

21 – DÉFISCALISATION. ----- POINT SUR LES REÇUS FISCAUX

Les reçus fiscaux ont été envoyés aux Présidents des sections à partir du 15 décembre 2018. Pour ceux qui désirent ce RECU, vous me le réclamez. J'ajoute, qu'il n'est pas nécessaire de les joindre à sa déclaration de revenus. Ils seront produits que si les services fiscaux en font la demande.

ACTIVITES DIVERSES :

=====

Bien que je sois LOIN, j'essaie toujours de rester proche de nos adhérents : Dans le courant de l'année, j'ai adressé des correspondantes à certains d'entre nous et amis qui se trouvaient frappés, soit par la MALADIE ou par des accidents de vie. Espoir, compréhension, aide et soutien sont, auprès de nos adhérents, des notions à ne pas perdre de vue.

COURRIER : Le DRAP TRICOLORE sur le CERCUEIL

=====

Après lui en avoir parlé et à sa demande, j'ai adressé en MARS 2018, un courrier à notre DEPUTE Mr BRICOUT concernant la pose du DRAP TRICOLORE sur le cercueil pour les titulaires de la MEDAILLE MILITAIRE et qui n'ont pas la CARTE de COMBATTANT et qui ne sont pas titulaires du TITRE de la RECONNAISSANCE de la NATION. Après avoir posé cette question à l'Assemblée Nationale, il m'a aimablement répondu que rien n'avait changé concernant les modalités d'attribution.

Cependant, je n'oublie le discours du 22 juin 2017 à l'école nationale de PARIS du Général d'Armée PUGA (Grand Chancelier de la Légion d'Honneur) qui a déclaré notamment, je cite :

« « En toute logique, il n'y a pas d'opposition légale à ce que l'on ne puisse pas autoriser le drapeau tricolore sur un cercueil » » Le DEBAT est ouvert.....

VEUVES des Médaillés Militaires :

=====

6 COLIS pour nos Veuves ont été distribués à NOEL

REPAS de l'AG 2018 :

=====

- : 65 Personnes ont assisté au REPAS qui a suivi l'AG 2018.

PLAQUES MORTUAIRES :

=====

Notre SECTION dispose actuellement de 5 PLAQUES MORTUAIRES qui seront destinées à la famille d'un défunt titulaire de la Médaille Militaire ; si, cette famille, bien sûr, nous en fait la demande. (INHUMATION ou CREMATION ou encore VOLONTE du défunt).

- : Je profite de cette AG pour adresser également un grand merci aux membres de notre bureau qui donne de leur temps mais aussi de leur savoir et de l'aide lors des réunions organisées par notre SECTION principalement pour son fonctionnement.

REPRESENTATION :

=====

- : Tout au long de l'année, nous participons, nous, médaillés Militaires , Anciens Combattants et Porte- drapeaux, à toutes les fêtes patriotiques locales et commémorations nationales avec la présence de notre DRAPEAU. A cet effet, je vous invite à consulter ARTICLES et PHOTOS, pour ceux qui ont INTERNET, sur le SITE de notre SECTION :

« « 492SECTIONMEDAILLESMILITAIRESHIRSON.JIMDO » »

N'hésitez pas à nous soumettre la nature de vos interrogations ou de vos problèmes. Si la section peut vous venir en aide, elle le fera avec plaisir.

Si vous n'avez pas INTERNET personnellement et si vous le voulez, vous pouvez me communiquer les adresses MESSAGERIES de vos enfants, petits-enfants ou autres, de manière que je puisse vous adresser, par leur intermédiaire, les articles et photos concernant la vie de notre SECTION.

Actuellement, nous avons 15 Adhérents sur les 34, qui reçoivent nos messages.

-LES PORTE-DRAPEAUX :

=====

Pour leurs nombreuses SORTIES sur le terrain, durant l'année 2018 et comme chaque année, je tenais à remercier publiquement pour leur disponibilité et leur dévouement sans faille au service du monde patriotique: Mr FIECHA, Pierre, l'actuel Président de l'Amicale des Porte-Drapeaux pour les Secteurs de LA CAPELLE/HIRSON et LE NOUVION , qui se trouve être également le premier Vice-Président de notre SECTION -- Mr KAISER, Serge, Vice-Président Départemental Honoraire des Porte-Drapeaux de l'Aisne dont nous souhaitons un prompt rétablissement après un fin d'année 2018 difficile sur le plan de la santé et bien entendu Mme BRICOUT, Sylviane, porte-drapeau de notre Section..

A travers ces remerciements, je tenais également, au nom des Adhérents de la 492° Section d'HIRSON, à y associer l'ensemble des hommes et des femmes porte-drapeaux qui les accompagne durant toute l'année sur le terrain et par n'importe quel temps. A titre d'informations, sachez que durant l'année 2018, il y a eu SORTIES OFFICIELLES et PATRIOTIQUES et SORTIES pour accompagner un « ANCIEN » à sa dernière demeure.

Un grand MERCI à eux

REMERCIEMENTS :

=====

Au niveau des CHARGES ADMINISTRATIVES, j'adresse un grand Merci à toi JOEL, notre REFERENT départemental, notre FACILITATEUR, pour ton aide qui nous est aussi précieuse que nécessaire pour transmettre nos dossiers et trouver réponse à nos questions.

PROCURATIONS : Effectifs : 34 Présents : Représentés : Absents :

=====

- RUBRIQUE : COMPTABILITE – TRESORERIE :

=====

Maintenant, je vais passer la parole à notre TRESORIER : Mr HENRY, Christian qui va vous donner connaissance de la trésorerie de notre ASSOCIATION. En l'absence de notre CONTROLEUR AUX COMPTES, Mr GOBRON, Antoine, retenu chez lui pour cause de maladie, nous vous donnerons lecture de son RAPPORT de CONTROLE, après vérifications, de notre comptabilité pour l'exercice 2018.

Prise de paroles de HENRY, Christian et de GOBRON, Antoine. A l'issue :

Poser la QUESTION aux SOCIETAIRES :

QUESTION : A la lecture des chiffres de notre TRESORERIE :

=====

Il y a-t-il des questions ?

Qui est CONTRE ? - Qui S'ABSTIENT ?

Si personne n'est contre : le BILAN est

approuvé

RUBRIQUE : VOTES :

=====

Concernant le RAPPORT MORAL que je viens d'évoquer, il y a-t-il des QUESTIONS ?

Qui est CONTRE son APPROBATION ? Qui S'abstient ?

Le RAPPORT MORAL est approuvé.

Concernant le RAPPORT DES ACTIVITES que je viens d'évoquer, il y a-t-il : Des QUESTIONS ?

Qui est CONTRE son APPROBATION ?

Qui s'abstient ?

Le RAPPORT des ACTIVITES est approuvé.

Mr FIECHA, Pierre étant élu comme DELEGUE NATIONAL et DEPARTEMENTAL du Collège des ELUS au sein de notre Section jusque MARS 2020, on ne votera pas cette année.

Depuis plus de 15 ans, j'ai œuvré au sein de la 492° SECTION en qualité de Membre titulaire, puis secrétaire, Vice-Président et actuellement depuis 3 ans en qualité de PRÉSIDENT/SECRETARE. Vous vous êtes rendus compte que j'étais souvent absent lors des cérémonies patriotiques à HIRSON et sa région et ceci en raison du fait que je vis depuis plusieurs années plus de neuf mois par an dans le SUD de la France. J'étais peut-être le seul Président d'une SECTION à représenter une autre section que la sienne. Maintenant que je viens de vendre ma maison d'habitation à HIRSON, je vais me retirer définitivement avec mon épouse dans le midi et de ce fait, je me trouve dans l'obligation de vous présenter ma DEMISSION de PRÉSIDENT de la 492° Section de la Médaille Militaire d'HIRSON et du Pays de Thiérache.

LETTRE DE DEMISSION :

=====

A vous tous, que vous soyez Membre de notre bureau Directeur, Adhérents titulaires ou Associés, aux élus ou divers responsables d'associations, aux membres des Porte-Drapeaux et à vous tous et toutes en votre qualité de sympathisants de la 492° Section de la Médaille Militaire d'HIRSON et du Pays de Thiérache, je tiens à vous adresser **un IMMENSE et SINCERE MERCI**, pour votre présence à mes côtés et pour toute l'aide apportée et réalisée ces dernières années et pour la FORCE que vous m'avez transmise.

- Malgré les difficultés parfois rencontrées, j'ai toujours fait en sorte d'être au rendez-vous du COURAGE pour mener à bien la mission que je m'étais fixée ce qui m'a donné la force d'agir car je savais en plus et comme beaucoup, je pense, qu'il n'y a pas de bonne présidence sans conviction.

- Je souhaite à mon successeur d'avoir et de ressentir le bonheur que j'ai eu à présider cette SECTION. Qu'il sache que le courage n'existe pas sans peur, ni appréhension et que sa force et sa détermination, résident dans la bonne marche par le fait d'être entouré d'hommes et de femmes compétentes comme je l'ai été. Je sais par expérience que si SEUL, parfois on va plus vite, à plusieurs, on va toujours plus loin, tout comme, je n'ai jamais cherché l'EXTRA dans l'ORDINAIRE.

- Une de mes devises a toujours été de dire que c'est dans les MOTS et les REGARDS avec le CŒUR et dans les FAITS que se marque le respect auquel chacun a droit et surtout d'avoir un comportement naturel car pour moi, marier l'humour au solennel, a toujours été le fruit de l'homme simple. Un sourire, une parole, un merci, un regard ou encore un « oui », toutes ces choses dites insignifiantes mais qui bien souvent sonnent en soi, l'espoir d'y croire et de réussir. Fils de paysan, j'ai toujours fait en sorte d'être perfusé par les valeurs que la terre m'a transmises.

- Voilà ma philosophie de vie. J'ai toujours agi comme un être présent qui se refusait à être muet de manière à toujours travailler en « ON » et non en « OFF » car la première de mes responsabilités a toujours été d'exister pour moi-même sachant que l'ENNUI n'a jamais rempli la fonction que l'on est chargé d'exercer.

Au nom de notre SECTION, je vous remercie tous et toutes pour votre vitalité et votre dévouement à porter plus haut et plus fort les valeurs de la Médaille Militaire. C'est ensemble que nous réussirons. Souhaitons que se perpétue longtemps cet esprit de service et que restent toujours vivaces ces liens harmonieux qui nous unissent.

Merci à vous tous et Vive la 492° Section

J'ajoute que ma démission prendra effet le 01 AVRIL 2019 car j'entends terminer mon travail de PRESIDENT/SECRETAIRE en établissement toutes les pièces administratives et financières de l'année 2018, qui sont à adresser impérativement au Siège de la SNEMM à PARIS.

- QUESTION CRUCIALE : Il y a-t-il des personnes qui veulent intégrer le
===== BUREAU et postuler à la place de PRESIDENT ?

OUI

NON

Si la réponse est NON, poser la question pour une éventuelle FUSION avec la section de VERVINS en remettant l'imprimé aux adhérents présents.

Est-ce que quelqu'un a une ou des questions à poser avant qu'on clôture cette AG ?

10)- COMPOSITION DU BUREAU DIRECTEUR :

=====

Le Bureau Directeur de la 492° Section des MM d'HIRSON est composé des personnes suivantes :

- : Président et secrétaire : MERELLE, Guy (Jusqu'au 01 AVRIL 2019)
- : Président honoraire : RUTON, Robert.
- : 1° Vice-Président : FIECHA, Pierre
- : 2° Vice-Président : PINON, Dominique
- : Trésorier : HENRY, Christian
- : Contrôleur aux Comptes : GOBRON, Antoine.
- : Délégué National nommé de droit : MERELLE, Guy (Jusqu'au 01.04.2019)
- : Délégué National élu aux SECTIONS : FIECHA, Pierre
- : Porte-Drapeau de la Section : BRICOUT, Sylviane.
- : Porte Drapeau Honoraire : KEISER, Serge.

- CONCLUSION :

- =====

Maintenant que notre AG se termine, je vais donner la parole, si ceux-ci, le désirent, à notre Président Départemental Mr ANUSET, Jean Marc ou encore, à Mr DAVENNES, Joël, responsable des effectifs de la SNEMM et Trésorier de l'UD 02 pour apporter un éventuel complément d'informations venant du Siège de notre Société Nationale et ensuite, je passerai la parole pour conclure, si, telle est leur volonté, aux autorités civiles présentes à notre AG pour nous dire un « petit mot » et plus si « affinité ».

- J'ajoute qu'à l'issue de ce ou ces prises de paroles, je vous convierai tous et toutes à vous rendre devant la STELE de l'Escadron pour un dépôt de gerbe. Nous nous retrouverons, ensuite, dans cette salle où un APERITIF d'honneur, nous sera servi avant notre traditionnel REPAS.

- Merci à tous et toutes d'avoir eu la politesse de m'avoir écouté.

- m'écouter.

- Vive la Médaille Militaire

- Vive notre 492^e Section de la Médaille Militaire
d'HIRSON et du Pays de Thiérache.

et Vive la FRANCE

